

ACTU DU PRESIDENT N°33 15 SEPTEMBRE 2018

p.saintmacary@unc.fr

La lettre du président – général de l'UNC

« L'avenir en confiance »



LE MOT DU PRESIDENT

Voici donc la 33^e « Actu du président » depuis que je préside le conseil d'administration de l'UNC ! J'ai en effet estimé que vous deviez être informés régulièrement de l'action de votre président national, d'où la publication de mon agenda et des questions ou sujets « brûlants » du moment. Je crois que cette « Actu du président » est maintenant « installée » et je m'en réjouis, même si je regrette que certains la conservent encore sous le coude ...

Le vendredi 28 septembre prochain, le conseil d'administration procèdera, comme tous les ans, à l'élection du bureau national. A la veille de cette échéance, il n'est pas inutile de dresser un « état » de l'UNC !

Le centenaire de notre création a été commémoré, avec faste, le 12 mai dernier. Il nous a satisfait mais nous impose un devoir, celui d'être meilleurs. Notre Dame de Paris a été envahie pacifiquement et l'Arc de Triomphe investi, avec un déploiement de 1700 drapeaux que l'on a rarement vu autour de l'Inconnu. Notre mobilisation, je crois, n'a pas laissé les autorités indifférentes. Pour autant la pérennité de notre association repose sur notre capacité à recruter ... Un groupe de travail sur l'avenir de l'UNC a déjà rendu ses premières recommandations avec l'objectif d'être dans dix ans l'association la plus significative du monde combattant.

Notre *unité* est un héritage qu'il importe de ne pas dilapider. Nous accueillons depuis 1918 toutes les générations du feu, c'est notre force et cette synergie constitue aujourd'hui notre atout majeur. Cependant, notre composition reste encore démographiquement déséquilibrée, faute d'un recrutement jeune suffisant. Des efforts sont encore nécessaires car qui d'autres porteront les attentes puis le souvenir des combattants d'Algérie, les plus nombreux encore aujourd'hui, sinon les jeunes générations d'OPEX et de soldats de France ?

Concernant notre *action*, continuons à être offensifs ! Veillons au respect des droits des combattants, illustré aujourd'hui par notre détermination à obtenir, enfin, la carte du combattant 62-64. Nous le devons à notre nombre et surtout à notre action, auprès du gouvernement et des élus.

La *solidarité* est le cœur de métier de l'UNC. En 2017, nous étions à l'origine d'environ 14500 interventions sociales recensées pour un total de 1,5 million d'euros, notamment sur fonds ONAC mais aussi sur fonds propres ou par intervention auprès d'autres organismes sociaux : secours d'urgence, aide à la personne, aide pour payer la mutuelle, reconversion pour les plus jeunes ...

La *mémoire* consiste à rappeler le souvenir de ceux qui se sont battus pour la France ou les victimes de toutes les barbaries, pour que nous puissions vivre libres. C'est également promouvoir l'esprit de défense face à l'indifférence, la mémoire partagée face à la repentance stérile. Or, la barbarie depuis 4 ans, frappe à nouveau à nos portes, avec ces attentats de

terroristes islamistes dont le seul but est la destruction ou la soumission de notre patrie. « *La Voix du combattant* » évoque souvent nos soldats qui, à l'extérieur ou à l'intérieur assument notre protection. Faisons l'effort de les connaître et de les encourager lorsqu'ils regagnent leurs garnisons.

L'avenir - L'UNC va bien si l'on se compare à d'autres associations. Une dizaine de départements parviennent à présenter un solde positif donc le mot impossible en matière d'adhésion est à bannir. Comment ? En se rapprochant de nos armées, notamment de ceux qui la quittent : 70% des engagés ne poursuivent pas au-delà d'un premier contrat de 5 ans, normal dans une armée dynamique et efficace. Or cette ressource potentielle est d'environ 320 000, rien que pour les OPEX. L'UNC en compte déjà 5 200, bien plus que certaines associations spécifiques mais la marge de progrès est immense. Expliquons aux jeunes ou moins jeunes des régiments, aux gendarmes, ce que nous faisons pour eux, pour défendre leurs droits. Rien ne s'oppose à leur accueil, à leur implication progressive dans une association qui leur ressemble, qui partage les mêmes valeurs patriotiques, qui défend leurs droits, partage leurs deuils et leur mémoire : Liban, Bosnie Afghanistan, Mali, Irak et bien d'autres ? Tordons le cou à cet alibi fallacieux qu'ils donneraient priorité à leurs amicales régimentaires. D'abord ce n'est pas incompatible et de plus elles rencontrent autant de difficultés que nous pour les attirer !

Accueillons les nouvelles générations pour les cérémonies, les actions mémorielles car ils sont plus à l'aise notamment pour accompagner les jeunes scolaires. Suivons bien l'évolution du service national universel car il pourrait être un lien générationnel entre formateurs qui ont servi sous les armes et jeunes.

Nous avons des raisons d'être optimistes pour l'avenir. L'UNC est reconnue, présente et active dans toutes les instances du monde combattant, au contact avec les forces armées.

Amicalement
Pierre SAINT-MACARY

EPHEMERIDE

- **Samedi 1^{er} septembre** : congrès départemental de l'UNC 35.
- **Mercredi 5 septembre** : réception de rentrée du préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris.
- **Mardi 11 septembre** : réunion informelle à l'Élysée avec des conseillers du président de la République.
- **Mercredi 12 septembre** : commission du label « Bleuet de France ».
- **Samedi 15 septembre** : journée du centenaire de l'UNC 40.
- **Dimanche 16 septembre** : congrès départemental de l'UNC 64-Béarn.
- **Lundi 17 septembre** : réunion du comité d'entente.
- **Mardi 18 septembre** : ravivage de la Flamme avec l'UBFT.
- **Mercredi 19 septembre** : Messe de l'UBFT en la Basilique Notre-Dame des Victoires

AGENDA

- ⇒ **Jeudi 20 septembre** : conférence « *une histoire iconoclaste de la Guerre d'Algérie* » à l'Hôtel national des invalides.
- ⇒ **Lundi 24 septembre** : audition à l'assemblée nationale par le rapporteur du budget pour la commission de la défense nationale et des forces armées, Monsieur Philippe Michel-Kleisbauer, député du Var.
- ⇒ **Mardi 25 septembre** : match de football caritatif organisé par la mutuelle UNEO.
- ⇒ **Mercredi 26 septembre** : déjeuner du comité d'organisation du centenaire UNC-UF. Réunion de la commission d'action sociale.

- ⇒ **Jeudi 27 septembre** : réunion du bureau national. Réunion de la commission nationale AEOG. Accueil des nouveaux membres du CA.
- ⇒ **Vendredi 28 septembre** : conseil d'administration national.

ACTUALITES

⇒ Réunion « informelle » à l'Élysée avec des conseillers du président de la République :

Trois présidents d'association étaient conviés : le président de la fédération Maginot, celui de l'UFAC et le président de l'UNC. Le sujet annoncé pour cette réunion soudaine était celui des disparus d'Algérie, celui imprévu et majeur : la « réhabilitation » probable et très officielle, au plus haut niveau de l'Etat, de Maurice Audin, universitaire pro-indépendance, membre du parti communiste qui aurait été tué par l'armée française lors de sa détention pendant la bataille d'Alger. Il serait mentionné en même temps mais de façon anodine dans le cadre des initiatives auprès de l'Algérie et du Maroc concernant les recherches sur les disparus (500 selon Soldis) ! L'UNC, comme les deux autres associations, a été surprise par cette intention, empreinte de repentance et totalement inopportune. Elle déplore la « réhabilitation » d'un intellectuel, certes engagé politiquement, mais qui a soutenu ouvertement les ennemis de la France alors que des millions d'autres ont servi leur pays et les dirigeants démocratiquement élus, même s'ils n'étaient pas d'accord. Quelle leçon pour les jeunes générations !

Environ 500 soldats français sont toujours portés disparus. A l'instar de ce que pratiquent les gouvernements américains et vietnamiens, j'ai proposé une meilleure voie qui serait d'ouvrir un dialogue apaisé et constructif avec l'Algérie pour que la recherche des disparus des deux camps s'effectue discrètement et méthodiquement, sans repentance mais entre « soldats ». Dans ce cadre seulement, les anciens combattants seraient prêts à apporter leur contribution.

⇒ Les retraités à nouveau mis à contribution :

Dans ma précédente lettre, je vous faisais part de mes inquiétudes concernant l'avenir de la retraite du combattant et je dénonçais les « ballons en l'air » lancés régulièrement par le gouvernement pour mesurer l'impact éventuel et l'impopularité suscitée. Le projet de budget de l'État, version 2019, n'est pas un « ballon en l'air » et il va se caractériser notamment par une baisse de pouvoir d'achat des retraités et par conséquent celui de nombreux anciens combattants. En effet, à la recherche d'économies pour faire face à la conjoncture économique en deçà des prévisions, le Premier ministre a annoncé en août dernier que les pensions de retraite augmenteraient ces deux prochaines années moins vite que l'inflation. En 2019, elles ne devraient augmenter que de 0,3%, alors que l'inflation attendue serait de 1,7% ! Les mêmes retraités ont déjà été en 2018 les grands perdants des mesures fiscales décidées par la hausse de la CSG, alors que leurs pensions n'ont pas été revalorisées et que l'inflation pour cette année va dépasser 2%. Nous ne manquerons pas de dénoncer ces mesures lors de nos auditions devant les commissions parlementaires et nous vous invitons à faire connaître votre mécontentement auprès de vos élus. Cette offensive contre les retraités et indirectement une grande partie du monde combattant justifie que nous soyons unis et vigilants.

⇒ Monument OPEX :

La réalisation de ce monument rendant hommage aux militaires « Morts pour la France » au cours d'opérations extérieures ne cesse de prendre du retard ce qui a conduit le président du comité national d'entente, dont l'UNC est partie prenante, de faire part à la secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants des préoccupations du monde combattant.

En réponse, Mme Geneviève Darrieussecq lui a écrit quelle renouvelait son engagement de « *porter ce projet et de le mener à bien dans les meilleures conditions* ». Elle a de plus confirmé que d'ores et déjà un accord avait été trouvé avec la ville de Paris « *sur les conditions d'édification de ce mémorial au sein du parc André Citroën* » et que les conventions passées entre la ville et le ministère « *devraient être votées dans les prochains jours par le Conseil de Paris* ».



➔ Carte du combattant pour les 62-64 :

Il ne fallait pas être devin pour parier que « les ouvriers de la dernière heure » n'hésiteraient pas à s'approprier cette décision annoncée par Mme Geneviève Darrieussecq, le dimanche 27 mai 2018 !



Et nos prophéties se sont révélées exactes puisque toutes, sans vergogne, ont revendiqué être les promoteurs de cette décision, même des associations qui s'y opposaient fermement, lesquelles maintenant, récemment converties, se targuent auprès de leurs adhérents d'en avoir été les instigateurs. Bien sûr, il est hors de question de nourrir une polémique stérile et sans fin qui nous ferait perdre notre temps et notre énergie ... Mais, pour autant, il convient de ne pas laisser dire n'importe quoi et de profiter de chaque occasion au sein de nos associations ou publiquement pour

établir calmement la vérité des faits !

➔ 11 novembre 2018 :

A l'occasion du centième anniversaire de l'armistice de 1918, 80 chefs d'État et de gouvernement de pays ayant participé à la Première Guerre mondiale doivent se retrouver à Paris le 11 novembre prochain. Cette affluence focalisera pendant quelques jours sans doute les caméras du monde entier sur les diverses cérémonies qui seront organisées à Paris. Pour autant, ces cérémonies de commémoration internationale ne doivent pas occulter celles qui seront organisées en province. Je souhaite que donc toutes les associations UNC, quels que soient le niveau et l'effectif, s'impliquent sans réserve dans l'organisation et le déroulement des cérémonies locales. Née quelques semaines après l'armistice, qui mieux que l'UNC a la légitimité pour cela ? Anciens combattants de 39/45, de l'Indochine, d'Afrique du Nord, des Opex, Soldats de France, veuves et orphelins de guerre, veuves d'anciens combattants, sympathisants et associés, tous unis le 11 novembre prochain pour rendre hommage aux poilus de 14/18 !

14 — Mission — 18
CENTENAIRE

***Document réservé à un usage interne
Merci aux présidents de le diffuser le plus largement possible à tous les
adhérents de l'UNC de leur département***